

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2023

- Evolution de la gouvernance :
 - Nomination de Madame Alexandra Rocca en qualité d'Administratrice indépendante ;
 - Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Nicolas Urbain ;
 - Transformation du Comité des Rémunérations en Comité de Gouvernance et des Rémunérations
 - Nomination de Monsieur Emmanuel Coquoin en tant que Référent Changement Climatique au sein du Conseil d'Administration
- Nomination d'Ernst & Young Audit SAS en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Nomination de Grant Thornton SAS en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Approbation du *say on pay* : vote *ex-post* 2022 et vote *ex-ante* 2023 relatifs aux rémunérations du Président-Directeur Général et des mandataires sociaux non dirigeants ;
- Approbation d'un dividende de 0,76 € par action (dont un acompte de 0,22 € par action versé le 6 octobre 2022) ;
- Approbation du paiement du solde du dividende en actions, avec jouissance immédiate.

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue ce mercredi 26 avril 2023 à l'Apostrophe, 83 avenue Marceau 75116 Paris, sous la présidence de Monsieur Michaël Fribourg, Président-Directeur Général de Chargeurs. Avec un quorum de 60,16 %, les actionnaires ont approuvé à une large majorité l'intégralité des résolutions ordinaires, notamment celles concernant les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2022.

Le résultat détaillé des votes, résolution par résolution, après certification de la feuille de présence par le Bureau de l'Assemblée Générale, est disponible sur le site Internet de Chargeurs rubrique « Assemblée Générale », via le lien suivant : <https://www.chargeurs.com/assemblees-generales/>

Gouvernance

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2023, les résolutions suivantes relatives à la composition du Conseil d'Administration ont été adoptées :

- Nomination de Madame Alexandra Rocca en qualité d'Administratrice indépendante, à 99,97 %, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2026 en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Diplômée d'H.E.C et de l'Institut d'Études Politiques de Paris, et titulaire d'une licence de lettres modernes, Madame Alexandra Rocca débute sa carrière dans le groupe Printemps de 1986 à 1990, puis passe 11 ans chez Air Liquide, entre 1990 et 2001, où elle exerce différentes responsabilités avant de devenir Directrice Adjointe de la communication du Groupe.

En 2001, elle devient Directrice de la communication des Galeries Lafayette, avant de rejoindre, de 2005 à 2010, le groupe Crédit Agricole S.A, où elle est successivement nommée Directrice de la communication de LCL puis Directrice de la communication de Crédit Agricole S.A.

Au sein du groupe Lafarge, de 2010 à 2015, elle est nommée Directrice de la communication, des affaires publiques et du développement durable. Elle rejoint en 2015 le groupe Sanofi, pour en devenir la Directrice de la communication.

En 2018, Madame Alexandra Rocca revient chez Air Liquide comme Directrice de la communication du Groupe, poste qu'elle occupe jusqu'à fin 2022, avant de développer, à compter de 2023, une activité de conseil en communication.

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Nicolas Urbain, à 92,59 %, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2026 en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

Le Conseil d'Administration est aujourd'hui composé de six administrateurs, dont trois administratrices indépendantes.

Le Conseil d'Administration est donc composé de **50 % de femmes** et de **50 % d'administratrices indépendantes**, dépassant l'obligation légale du taux de 40 % de féminisation des conseils d'administration.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale. Au cours de cette réunion, il a décidé de transformer le Comité des Rémunérations en Comité de Gouvernance et des Rémunérations. Le Conseil d'Administration souhaite ainsi renforcer l'efficacité de ses pratiques en matière de gouvernance.

Le Conseil d'Administration a également décidé de confier à Monsieur Emmanuel Coquin le rôle nouvellement créé de Référent Changement Climatique, afin de suivre plus particulièrement au sein du Conseil cette thématique essentielle pour un groupe mondial tel que Chargeurs.

Commissaire aux Comptes titulaires

- Nomination, en remplacement de PricewaterhouseCoopers Audit SA, dont le mandat venait à expiration ce jour, d'**Ernst & Young Audit SAS**, à 99,15 %, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2029 en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 ;
- Nomination, en remplacement de Crowe HAF SAS, dont le mandat venait à expiration ce jour, de **Grant Thornton SAS**, à 99,99 %, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2029 en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Rémunérations du Président-Directeur Général et des mandataires sociaux non dirigeants

Conformément aux dispositions des articles L.22-10-8 et L. 22-10-34-I du Code de commerce, l'Assemblée Générale a approuvé la politique de rémunération du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2023 (vote *ex-ante*), ainsi que l'ensemble des éléments de rémunération fixes, variables et exceptionnels, composant la rémunération totale et les avantages de toutes natures versés ou attribués au titre de l'exercice 2022 au Président-Directeur Général en raison de son mandat (vote *ex-post*).

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé la politique de rémunération des Administrateurs au titre de l'exercice 2023, conformément aux articles L. 22-10-14 et L.22-10-8 du Code de commerce (vote *ex-ante*), ainsi que les informations visées à l'article L. 22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération versée ou attribuée à chaque mandataire social au titre de l'exercice 2022 (vote *ex-post*).

Dividende

L'Assemblée Générale a approuvé le versement d'un dividende de 0,76 € par action au titre de l'exercice 2022. Il est à rappeler qu'un acompte sur dividende, d'un montant de 0,22 € par action, a été mis en paiement le 6 octobre 2022. Le détachement du solde du dividende (en numéraire et en actions), d'un montant de 0,54 € par action, est prévu le 25 mai 2023.

L'Assemblée Générale a également approuvé l'option pour le paiement en actions du solde du dividende au titre de l'exercice 2022. Les actions émises dans le cadre du paiement du dividende en actions porteront jouissance immédiate et seront assimilées aux autres actions composant le capital de Chargeurs dès leur émission. Les actionnaires souhaitant opter pour l'option du paiement du solde du dividende au titre de 2022 en actions devront en faire la demande à leur intermédiaire financier à compter du 4 mai 2023, date d'ouverture de la période d'option pour le paiement du solde du dividende en actions, et jusqu'au 19 mai 2023 inclus. Le prix d'émission des actions nouvelles remises en paiement du solde du dividende est de 13,09 € par action, après application d'une décote de 10 %. Un communiqué distinct sera diffusé par le Groupe afin de détailler les modalités de mise en œuvre de cette option.

Enfin, l'Assemblée Générale a approuvé l'option pour le paiement en actions d'acomptes sur dividende au titre de l'exercice 2023. Les actions nouvellement émises porteraient jouissance immédiate et seraient assimilées dès leur émission aux autres actions composant le capital de Chargeurs.

Calendrier relatif au versement du solde du dividende :

Date du détachement pour le paiement du solde du dividende	2 mai 2023
Ouverture de la période d'option	4 mai 2023
Clôture de la période d'option	19 mai 2023
Annonce des résultats de l'option	23 mai 2023
Date de livraison des actions et de mise en paiement du solde du dividende en numéraire	25 mai 2023

Calendrier financier 2023

Mercredi 24 mai 2023 (avant bourse)

Information financière 1^{er} trimestre 2023

Jeudi 7 septembre 2023 (avant bourse)

Résultats semestriels 2023



À PROPOS DE CHARGEURS

CHARGEURS est un groupe familial et entrepreneurial, leader mondial dans des marchés de niche à forte valeur ajoutée. Implanté dans près de 100 pays avec près de 2 500 collaborateurs, le Groupe est organisé autour de deux pôles stratégiques d'activités : Technologies et Luxe.

Bénéficiant de la stratégie de long terme du Groupe Familial Fribourg, son actionnaire de référence, Chargeurs sert des secteurs à forte croissance structurelle et exprime son savoir-faire d'excellence dans les domaines commerciaux, industriels, marketing et logistiques. Le Groupe, dont la signature mondiale est *High Emotion Technology*, a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 746 millions d'euros, célébrant ses 150 ans d'audace entrepreneuriale.

L'action Chargeurs est cotée sur Euronext Paris et éligible au PEA-PME.

Code ISIN : FR0000130692, Code Bloomberg : CRI:FP, Code Reuters : CRIP.PA